



Partenaire de



PREPAVOGT

B.P. : 765 Yaoundé

Tél. : 22 01 63 72 / 96 16 46 86

E-mail. : prepavogt@yahoo.fr

www.prepavogt.org

Yaoundé, 21 Juin 2014

ESSCA (Management-Finances)

**CONCOURS D'ADMISSION
SESSION DE JUIN**

**OUVERTURE CULTURELLE
DUREE: 1 HEURE**

Nombre de pages de texte : 16

Lisez attentivement les instructions suivantes avant de vous mettre au travail.

Cette épreuve se compose de deux parties :

1ère PARTIE :

→Un texte suivi d'une série de **10 questions à choix multiples** portant sur ce texte. Vous disposez de 15 minutes pour lire ce document ; vous pouvez annoter ou surligner le sujet, mais en aucun cas prendre des notes sur un autre support. Au bout des 15 minutes les surveillants ramassent les feuilles. Vous répondrez ensuite aux 10 questions ; vous n'aurez donc pas la possibilité de revenir au texte. Vous disposez de **10 minutes**. Les réponses seront ramassées.

2ème PARTIE :

→Une série de **65 questions à choix multiples portant sur la culture générale et l'actualité nationale et internationale**. Vous disposez de **35 minutes**. Vous n'avez plus la possibilité de revenir à la première partie de l'épreuve.

Chaque question comporte quatre items, notés **A. B. C. D.** Pour chaque item, vous devez signaler s'il est vrai en l'indiquant sur la grille de réponses en marquant la case sous la lettre V ; ou faux en l'indiquant sur la grille de réponses en marquant la case sous la lettre F.

Vous vous servirez de la feuille jointe de réponse pour indiquer vos réponses en noircissant les cases situées à côté des lettres correspondantes.

La francophonie et le monde

On ne saurait envisager l'avenir de la Francophonie en la dissociant de celui du monde. Ce serait tout à la fois une erreur de perception et de stratégie.

Erreur de perception, tout d'abord, parce qu'aujourd'hui déjà la Francophonie est résolument ancrée dans les réalités du monde contemporain, pleinement consciente des enjeux et des défis auxquels nous confronte la mondialisation. Erreur de perception, ensuite, parce que la Francophonie aujourd'hui déjà n'est pas une organisation qui vit en autarcie, mais une organisation qui travaille en étroit partenariat avec l'ONU, l'Union européenne, l'Union africaine, le Commonwealth ou la Ligue des États arabes ainsi qu'avec les autres aires linguistico culturelles.

Erreur de stratégie, enfin, parce que les missions de la Francophonie devront continuer à évoluer avec le monde, et que nous ne savons pas, aujourd'hui, ce que sera le contexte demain. Les organisations internationales, qui connaissent depuis quelques années déjà, une crise de légitimité et de fonctionnement, au premier rang desquelles l'Organisation des Nations unies, seront-elles encore des acteurs influents des relations internationales ? Le multilatéralisme, auquel la Francophonie est fondamentalement attachée, sera-t-il encore de mise dans les relations entre États ? Bien plus, quelles seront les prérogatives de l'État-nation face à la diversification et à la multiplication des lieux de pouvoir transnationaux ? « Un bon politicien, disait Winston Churchill, est celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite, est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit. ». Cela étant, prédire l'avenir même, est de plus en plus difficile et l'histoire de ces dernières décennies nous invite à la prudence et à l'humilité.

En effet, qui aurait pu prévoir la chute, en l'espace d'une nuit, du Mur de Berlin, la fin de la Guerre froide, l'effondrement des idéologies, la disparition de la bipolarité au profit d'une unique hyperpuissance, largement tentée par l'unilatéralisme, dans un contexte de micropolarités encore en gestation ? Qui aurait pu prévoir que l'humanité, sortie endeuillée comme jamais de deux guerres mondiales meurtrières, continuerait à se déchirer dans des conflits intra-étatiques, que l'humanité traumatisée par la Shoah laisserait se perpétrer un génocide au Rwanda, et aujourd'hui au Soudan ? Qui aurait pu prévoir la globalisation de pans entiers de l'activité humaine sous le coup de la mondialisation ? Nul n'est en mesure, donc, de dire ce que sera la géographie et l'histoire du monde de demain, ce que seront les équilibres géopolitiques et les relations internationales, ce que seront les grandes utopies, ce que sera l'état de la planète. Tout au plus pouvons-nous, en l'état actuel des choses, revendiquer une forme de gouvernance planétaire soucieuse de maîtriser la mondialisation, de démocratiser la gestion des biens communs de l'humanité, de concilier progrès et solidarité, universalité et respect des différences, tout en travaillant à son instauration. Et c'est bien cette vision de l'homme et du monde que prône la Francophonie, et qu'elle entend contribuer à concrétiser. La Francophonie, donc, peut et doit envisager son avenir avec confiance et ambition.

D'abord parce que, quelque quarante ans après sa création, le bilan est incontestable. Elle a su se réformer, préciser ses missions pour mieux les adapter aux besoins des populations de ses États membres, mais aussi aux réalités de la société contemporaine, qu'il s'agisse de ses programmes en faveur de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche ou du développement durable. Elle a su se doter de textes normatifs de référence exigeants, qui viennent encadrer son action, désormais internationalement reconnue, au service de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix. Elle a su créer des relations de travail suivies avec les autres organisations régionales et internationales, mais aussi avec les autres grandes aires linguistiques. Elle a su tisser un réseau sans pareil de solidarités de l'esprit, d'expériences partagées, associant, au-delà des États, les organisations non gouvernementales, les acteurs de la société civile, les intellectuels, les experts. Lieu de dialogue sans exclusive, elle a su enraciner les concertations entre

ses États et gouvernements, pour mieux s'imposer comme une force de propositions, pour mieux exercer sa magistrature d'influence dans les instances internationales. L'implication de la Francophonie dans la gestion et la prévention des conflits s'est accrue au fur et à mesure des années 1990, avec la multilatéralisation des crises et des conflits en Afrique. Les facteurs d'insécurité continuent cependant d'évoluer, comme on le voit avec les problèmes posés par la crise alimentaire mondiale de 2008. Cependant, pendant la période passée, on a pu constater un retrait, un repositionnement des présences politico-militaires des partenaires bilatéraux de l'Afrique, dont la France, un des partenaires les plus importants en termes de sécurité, tout particulièrement en Afrique francophone. Les organisations internationales, notamment les Nations unies, ont renforcé leur présence, avec la multiplication des opérations de maintien de la paix en Afrique. Les volets non militaires de ces opérations, c'est-à-dire touchant tout ce qui concerne la mise en œuvre des accords de paix, les processus de sortie de crise, de stabilisation, les processus électoraux, sont en expansion rapide. Les organisations régionales et sous régionales prennent, elles aussi, une part croissante dans ce contexte, en se dotant de nombreux textes et dispositifs d'alerte. Si leurs qualités sont encore inégales, il faut bien voir qu'il s'agit d'une phase d'élaboration. On se trouve finalement dans une période de mutations fortes, du fait de l'ensemble de ces acteurs, l'Union européenne n'étant pas à cet égard en reste. En effet, elle agit maintenant de manière significative sur la prévention et la gestion des conflits, et déploie de plus en plus de forces d'intervention.

Nous devons, certes, aller plus loin, rechercher toujours plus l'efficacité et la cohérence dans la mise en œuvre de notre coopération multilatérale, en évitant la dispersion ou l'accumulation de projets, en nous assurant des financements innovants, en encourageant les synergies, tant au sein de nos structures qu'avec nos partenaires extérieurs, en mettant en place une véritable culture de l'évaluation et du résultat. Nous y travaillons d'ores et déjà très activement. Conjuguons toujours mieux notre rôle d'agitateur d'idées et de catalyseur de projets. Revendiquons, sans complexes, notre statut d'organisation internationale, parce que les organisations internationales demeurent les mieux à même d'élaborer des normes communes, de développer un état de droit international fondé sur les droits de l'Homme et les droits sociaux, la protection de l'environnement, l'éthique des affaires, la diversité culturelle. Elles sont les mieux à même de gérer et d'encadrer notre interdépendance croissante, tant en termes de coordination, que de négociation ou d'institutionnalisation.

Bien plus, elles sont les seules à pouvoir réaliser cette nécessaire synthèse entre des conceptions, des intérêts nationaux souvent divergents, condition préalable à toute politique véritablement multilatérale.

Tirons le meilleur parti de notre singularité. Nous sommes l'une des rares organisations à toucher aux confins des cinq continents, à asseoir à la même table des pays parmi les plus riches et parmi les plus pauvres de la planète, dans un total respect de ce principe du droit international trop souvent bafoué : « Un État, une voix ». Nous sommes la seule organisation à accueillir, à côté des États souverains, des gouvernements participants. Nous sommes, enfin, la seule organisation à associer statutairement les universitaires, les maires de grandes villes, les parlementaires de nos États et gouvernements, et même un média, TV5, préfigurant ainsi ce que devrait être un fonctionnement véritablement démocratique des organisations internationales de demain. Tirons le meilleur parti de notre originalité. Nous sommes la seule organisation, parvenue à cet état d'achèvement, à s'être construite autour du partage d'une langue et de valeurs. Et l'on voit bien que cette forme d'association tend à s'imposer autour d'autres langues, d'autres cultures, tant la culture est devenue un enjeu éminemment politique, bien plus un enjeu pour la sécurité et la paix, tant la culture et le dévoiement que certains en font pourraient nous faire basculer dans un affrontement identitaire à l'échelle du monde. Cessons, donc, de nous interroger sur notre raison d'être, notre spécificité ou notre plus-value. Car nous restons fidèles à notre vocation quand, au nom du respect de la diversité linguistique et de la démocratisation des relations internationales, nous nous attachons à promouvoir

la langue française, et plus largement le plurilinguisme dans les organisations internationales, ou dans le Mouvement Olympique.

Nous assumons nos responsabilités quand nous œuvrons de façon déterminée, aux côtés de l'ONU et des Organisations régionales, à faire, désormais, de l'alerte précoce et de la prévention des conflits, une réelle priorité dans le continuum de la paix. Qu'il s'agisse de la prévention structurelle à long terme par la consolidation généralisée de l'Etat de droit et de la démocratie, qu'il s'agisse, encore, de la prévention immédiate par le renforcement d'initiatives diplomatiques concertées, en alliant, tout à la fois, respect de la souveraineté et accompagnement modulé de l'application des textes normatifs et des engagements souscrits par nos États et gouvernements dans ces domaines. Nous sommes dans notre rôle quand, au nom de la solidarité, nous nous engageons en faveur de l'éducation de base pour tous, en faveur de la circulation des étudiants et des chercheurs du Sud, en faveur de l'accès au savoir par tous. Nous sommes dans notre rôle quand, au nom de la solidarité, nous formons les experts des pays du Sud afin qu'ils puissent faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts dans les négociations commerciales internationales ou dans les grandes conférences sur l'environnement et le développement durable. Nous sommes dans notre rôle quand, au nom de l'égalité de dignité de toutes les cultures, nous favorisons la circulation des artistes et des œuvres au sein et au-delà de l'espace francophone. Nous préparons l'avenir quand, au nom d'un dialogue équilibré et apaisé entre toutes les cultures, nous nous engageons en faveur de l'adoption de la Convention sur la diversité culturelle. Nous préparons l'avenir quand nous nous mobilisons pour que la diversité culturelle et linguistique soit l'un des principes structurants de la société de l'information, quand nous accompagnons les initiatives de numérisation des patrimoines culturels francophones, quand, au nom d'un progrès équitablement partagé, nous favorisons l'accès du plus grand nombre au savoir numérique. Alors allons de l'avant ! Concentrons-nous sur nos métiers, notre expertise, nos valeurs.

Cela étant, ce qui constitue la Francophonie n'est pas seulement le partage d'une langue et de valeurs, ce n'est pas seulement l'appartenance à une organisation commune, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé, et de vouloir en faire encore dans l'avenir. En d'autres termes, c'est de notre volonté de développer la Francophonie que dépendra aussi son avenir. Mais cela ne saurait suffire, car, en dernière analyse, rien ne sera possible sans l'engagement et le soutien déterminé des Etats et gouvernements, sans l'adhésion et l'appui, surtout, des citoyennes et des citoyens. Alors, s'il est utile que nous réfléchissions entre nous, que nous débattions entre francophones convaincus de l'avenir de la Francophonie, il faut aussi que chacun soit persuadé, dans le même temps, de la nécessité d'exercer son militantisme partout et en toutes circonstances, singulièrement hors des enceintes traditionnelles de notre mouvement. Car, entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs. Et nous avons incontestablement le devoir de préparer le rayonnement de la Francophonie de demain, en contribuant à faire toujours mieux connaître la Francophonie d'aujourd'hui.

Extrait du discours d'Abdou Diouf, « Les défis de la francophonie », 2008

QUESTIONS DE TEXTE

1) *La francophonie peut être considérée comme :*

- a) Une organisation non gouvernementale ;
- b) Une organisation internationale singulière ;
- c) Une organisation intergouvernementale
- d) Une organisation internationale hétérogène

2) *Les textes normatifs d'une organisation ont généralement pour but de :*

- a) Lui donner une base juridique
- b) Encadrer son action
- c) Sanctionner ses membres
- d) La rendre crédible sur la scène internationale

3) *La scène internationale de nos jours peut être qualifié de :*

- a) Bipolaire
- b) Unipolaire avec quelques micro-polarités
- c) Multipolaire
- d) Unipolaire

4) *La Francophonie est composée de :*

- a) Etats et gouvernements parlant le français uniquement
- b) Etats et gouvernement partageant les mêmes valeurs
- c) Etats et gouvernement du Sud
- d) Universitaires, sociétés civile, Etats et gouvernements etc.

5) *Par opérations de maintien de la paix, il faut entendre :*

- a) Déploiement diplomatique-militaire
- b) Déploiement militaire exclusivement
- c) Accords de paix et processus de sorties de crise
- d) Accords de partenariat

6) *L'alerte précoce et de la prévention des conflits sont :*

- a) Des dispositifs internationaux en faveur de la paix ;
- b) Des dispositifs internationaux destinés à dissuader des exactions
- c) Des dispositifs internationaux mis en œuvre par la Communauté internationale
- d) Des dispositifs internationaux mis en œuvre par les acteurs internationaux.

7) *Le devenir de la Francophonie est indissociable du monde parce que :*

- a) Elle renferme la majorité de la population
- b) Elle travaille avec les autres organisations internationales
- c) Elle est une organisation puissante
- d) Elle est un acteur de la mondialisation

8) *Le multilatérisme est une doctrine qui :*

- a) Place tout les Etats au même niveau
- b) Tien compte du niveau de développement des Etats
- c) Favorise l'expression des pays du Sud
- d) Favorise le transport des technologies

9) *Quels sont les atouts de la Francophonie ?*

- a) Sa présence dans les 05 continents
- b) Sa richesse économique
- c) Sa diversité économique
- d) Sa diversité culturelle
- e) Son pouvoir politique

10) *La Francophonie œuvre dans*

- a) La protection de l'environnement
- b) L'épanouissement des soldats des pays membres
- c) L'augmentation de la population
- d) Le respect des droits de l'homme

QCM CULTURE GENERALE

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, MYTHES ET RELIGIONS

11. Le 09 Aout 1945 fut lancée à Nagasaki :
- A. La bombe à fragmentation.
 - B. La bombe atomique.
 - C. La bombe désignée « Fat man ».
 - D. L'arme nucléaire.
12. Crimée est :
- A. Un État indépendant d'Europe de l'Est.
 - B. Un territoire autonome de la Russie.
 - C. Une région de l'Ukraine.
 - D. Un territoire abritant la base militaire russe de Sébastopol.
13. Le Sud Soudan :
- A. A pour capitale Praia
 - B. Est un État d'Afrique australe.
 - C. A pour président Omar El-Bechir
 - D. Est le plus jeune État indépendant d'Afrique
14. La grande muraille de Chine :
- A. Est longue de 6700 km.
 - B. A été construite de 800 avant J.C à 1644.
 - C. Traverse 3 pays d'Asie.
 - D. Est une initiative de Mao Tsé Toung.
15. Laquelle ou lesquelles de ces œuvres font parties des 07 merveilles du monde.
- A. La grande muraille de Chine.
 - B. Les jardins suspendus de Babylone.
 - C. La pyramide de Khéops.
 - D. La maison blanche.
16. Le Pentagone :
- A. Est une figure géométrique plane à 5 angles et 5 côtés.
 - B. Désigne le ministère de la défense des USA.

- C. Fut une des cibles des attentats du 11 septembre 2001.
D. Est situé dans l'État de Virginie.
17. L'Appellation « toit du monde » renvoie aux sommets suivants :
- A. Le Mont Kilimandjaro.
 - B. Le Mont Cameroun
 - C. Le Mont Everest.
 - D. Le Mont Blanc.
18. Le Nord Mali a été libéré de l'emprise islamiste par :
- A. L'opération « Free Desert ».
 - B. L'opération militaire française.
 - C. L'opération « Loi du Talion ».
 - D. L'opération Serval.
19. Lequel ou lesquels des territoires suivants a été/ont été sous condominium franco-britannique :
- A. Le Cameroun.
 - B. Le Togo.
 - C. Le Gabon.
 - D. Le Nigéria.
20. Nelson Mandela fut :
- A. Un président sud-africain de 1999 à 2004.
 - B. Le fondateur du parti politique ANC.
 - C. Le prix Nobel de la paix 1993.
 - D. en prison pendant 37 années.
21. Tsahal désigne :
- A. L'armée israélienne.
 - B. L'armée palestinienne.
 - C. La branche armée du « Hezbollah ».
 - D. Les guerriers chargés de réprimer « l'intifada ».
22. La maison blanche :
- A. Est la résidence officielle des présidents des USA.
 - B. A été construite de 1792 à 1800.
 - C. Est une réalisation de l'architecte James Hoban.
 - D. Parmi tous les présidents américains, seul Barak Obama n'y réside pas.

23. Laquelle/ Lesquelles des divinités suivantes incarne/incarnent l'amour.

- A. Aphrodite.
- B. Morphée.
- C. Cupidon.
- D. Eros.

24. Les Muses représentent

- A. Les déesses de l'inspiration poétique.
- B. Les déesses de la connaissance.
- C. Les gardiennes de l'oracle de Delphes.
- D. Les déesses de la vie.

25. On entend par Chaman :

- A. Un sorcier.
- B. Un prêtre aux pouvoirs surnaturels.
- C. Un guérisseur.
- D. Une divinité africaine.

26. Le Vaudou est :

- A. Une religion originaire du continent africain.
- B. Un vocable qui veut dire « esprit » en langue « fon » du Bénin.
- C. Une religion d'origine sud-américaine.
- D. Une religion animiste.

IDEES, SCIENCES ET TECHNIQUES

27. L'Être humain possède :

- A. 06 organes de sens.
- B. 208 os.
- C. 05 organes de sens.
- D. 08 organes de sens.

28. Le germe responsable de l'infection à VIH-SIDA est

- A. Une bactérie.
- B. Un virus.
- C. Un parasite intracellulaire.
- D. Un champignon microscopique.

29. Le manguier est une plante :

- A. A fleurs.
- B. sans Fleurs.
- C. A graines.
- D. Chlorophyllienne.

30. Le lait est :

- A. Un aliment composé d'origine végétale.
- B. Un aliment simple.
- C. Un aliment contenant de l'eau, des sels minéraux, et des protides.
- D. Un aliment composé d'origine animale.

31. Le micro-ordinateur personnel est une invention de :

- A. Norbert Wiener.
- B. Bill Gates.
- C. Stephen Wozniak.
- D. Steven Jobs

32. Un logiciel est:

- A. un Programme de traitement de l'information.
- B. Un ensemble de programmes informatiques assurant le traitement particulier de l'information.
- C. Une traduction française du terme anglais « software ».
- D. La science du traitement automatique de l'information.

33. Qu'est ce que la philosophie ?

- A. L'amour de la sagesse.
- B. L'étude des comportements humains.
- C. L'ensemble des principes directeurs de vie.
- D. La conception du monde, de la vie.

34. L'ABS désigne :

- A. Le système de freinage des voitures à 04 roues motrices.
- B. Le système de frein antiblocage.
- C. Le système de freinage des voitures Mercedes.
- D. Le système de frein électronique.

35. La phénoménologie.
- A. Science philosophique fondée par Husserl.
 - B. Science philosophique fondée par Descartes.
 - C. Description philosophique des phénomènes par rapport à l'esprit qui les perçoit.
 - D. Démarche philosophique visant à comprendre les étapes de la vie.
36. Le tsunami désigne :
- A. Un raz -de- marée.
 - B. Une éruption volcanique sous-marine.
 - C. Une marée haute.
 - D. Un tremblement de terre.
37. Lequel/ Lesquels des matériaux suivants sont utilisés pour contrer la détection :
- A. L'aimant
 - B. La peinture à base d'époxy.
 - C. Le pyrocéramique.
 - D. Le Polyuréthane.
38. L'Avion supersonique Concorde a pour constructeur :
- A. AIRBUS
 - B. British Aerospace.
 - C. BOEING.
 - D. Aérospatiale (EADS).
39. L'Uranium:
- A. A pour symbole U35.
 - B. C'est un élément métallique radioactif.
 - C. Combustible utilisé dans les réacteurs nucléaires.
 - D. Son numéro atomique est 92.
40. Les procédés d'impression électronique sont :
- A. L'impression électrostatique.
 - B. L'impression laser.
 - C. L'impression à jet d'encre.
 - D. L'impression par microcapsules.

41. L'or est :
- A. Jaune brillant.
 - B. Bon conducteur électrique.
 - C. Un métal malléable.
 - D. Est de couleur pourpre.
42. Comme théorie de l'évolution, on a :
- A. Le Darwinisme.
 - B. Le déterminisme.
 - C. Le néodarwinisme.
 - D. Le transformisme.

POLITIQUE, ECONOMIE, SOCIETE

43. Les personnalités suivantes se sont succédées au Secrétariat Général des Nations Unies.
- A. Jean Ping.
 - B. Kofi Atta Annan.
 - C. Boutros Boutros Ghali.
 - D. Condoleezza Rice.
44. Les institutions de Bretton Woods sont :
- A. La banque Islamique de Développement.
 - B. La Banque Mondiale.
 - C. Le Fonds d'Aide Internationale.
 - D. Le Fonds Monétaire International.
45. L'opération « Sangaris » est chargée du maintien de la paix.
- A. En Lybie.
 - B. En Syrie.
 - C. En RCA.
 - D. En Somalie.
46. Les personnalités suivantes sont actuellement détenues au TPI (Tribunal Pénal International)
- A. Charles Taylor.
 - B. Jean Pierre Bemba.
 - C. Jonas Savimbi.
 - D. Laurent Gbagbo.

47. Toumaï est :
- A. Le Fossile humain le plus ancien.
 - B. Encore appelé Sahelanthropus tchadens.
 - C. Le nom de baptême de la compagnie nationale aérienne tchadienne.
 - D. Un hominidé.
48. Le Dalai Lama.
- A. C'est le chef temporel du Tibet.
 - B. C'est un grand homme politique hindou.
 - C. L'actuel s'appelle Hu Jintao.
 - D. Il a reçu le prix Nobel de la paix en 1989.
49. Les pays suivants ont pour monnaie l'Euro.
- A. La Slovénie.
 - B. Chypre.
 - C. Malte.
 - D. L'Angleterre.
50. Les différents types de dollars sont :
- A. Le dollar Néo-zélandais.
 - B. Le dollar australien.
 - C. Le dollar Canadien.
 - D. Le dollar brésilien.
51. Le droit de veto au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU est détenu par :
- A. Les puissances victorieuses de la seconde guerre mondiale.
 - B. Les pays du G8.
 - C. Les membres du conseil de Sécurité.
 - D. Les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies.
52. Dlamini Zuma est :
- A. La présidente actuelle du Libéria.
 - B. La présidente de la Commission de l'Union Africaine.
 - C. Le Chef d'État de l'Afrique du Sud.
 - D. La vice présidente de la CAF (Confédération Africaine de Football).

53. Qu'entend-t-on par Amazone ?

- A. Un constructeur électrique américain.
- B. Une femme guerrière.
- C. Un grand fleuve d'Amérique méridionale.
- D. Un anti-terroriste israélien.

54. Qui est l'auteur de la phrase suivante : « L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ».

- A. Jacques Chirac.
- B. Barack Obama.
- C. François Fillon.
- D. Bill Clinton.

55. Les pays suivants sont actuellement dirigés par des femmes.

- A. L'Angola.
- B. Le Libéria.
- C. Le Brésil.
- D. L'Argentine.

56. Elles font parties des figures marquantes féminines de l'histoire mondiale.

- A. Anne Nzinga.
- B. Rosa Parks.
- C. Angela Merkel.
- D. Hillary Clinton.

57. Les maladies rares

- A. L'insomnie fatale familiale
- B. La maladie de Parkinson.
- C. Le Kuru.
- D. La Narcolepsie

58. Le patrimoine mondial de l'UNESCO est constitué de :

- A. Les manuscrits de Tombouctou (Mali).
- B. Les chutes de l'Iguaçu (Brésil).
- C. Venise et sa lagune.
- D. La grande muraille de Chine.

59. Les personnalités suivantes se sont succédées à la tête de l'État français.
- A. Le maréchal Philippe Pétain.
 - B. Georges Pompidou.
 - C. Dominique de Villepin.
 - D. Valéry Giscard d'Estaing.

ARTS, LOISIRS, MEDIAS

60. Le groupe Vivendi Universal est constitué de :
- A. SFR (Téléphone, Mobile, Internet)
 - B. Canal +
 - C. Bein Sport.
 - D. Euronews.
61. Le Carnaval de Rio.
- A. Est une fête portugaise.
 - B. Se célèbre à Brasilia chaque année.
 - C. Son rythme privilégié est la « capoeira »
 - D. Fête populaire qui se déroule entre l'épiphanie et le carême.
62. Le Festival de Cannes.
- A. A été lancé en 1938.
 - B. Paris est la ville d'accueil.
 - C. Seuls les films européens y sont en compétition.
 - D. A un grand jury constitué de 11 membres et 01 président.
63. La philosophie des lumières est l'œuvre des auteurs suivants :
- A. Rabelais.
 - B. John Locke.
 - C. Montesquieu.
 - D. Diderot.
64. Comme œuvre de Molière, il y a :
- A. Les Fables.
 - B. Le bourgeois gentilhomme.
 - C. Madame Bovary.
 - D. Les mains sales

65. La coupe du monde de football.

- A. Le Premier pays à la remporter est l'Argentine.
- B. La Première édition a eu lieu en 1934.
- C. Cette première édition se tint en Uruguay.
- D. L'Édition de 1990 fut organisée par l'Angleterre.

66. Le Tour de France.

- A. Est une initiative de Charles de Gaulle.
- B. La première édition fut lancée en 1903.
- C. Il traverse 03 pays européens.
- D. Il est constitué de 12 étapes.

67. A travers quel/ quels médias le général de Gaulle lança t-il son célèbre appel de ralliement :

- A. RFI.
- B. FOX News.
- C. BBC.
- D. RTL.

68. L'Institut de France est constitué de:

- A. L'Académie française.
- B. L'Académie des beaux-arts.
- C. L'Académie des sciences.
- D. L'Académie des sciences morales et politiques.

69. Les arts martiaux japonais sont :

- A. Le karaté.
- B. Le Judo.
- C. L'Aïkido.
- D. Le Kung-fu.

70. La publicité hors média se fait à travers :

- A. Les relations publiques.
- B. Le marketing direct.
- C. La presse.
- D. La promotion.

71. Picasso est :

- A. Un célèbre artiste catalan.
- B. Mort en 1973.
- C. Un peintre français du XXe.s
- D. Le nom d'un musée de Paris.

72. Le Graal est :

- A. Un vase sacré.
- B. Une coupe sacrée dans laquelle Jésus Christ aurait bu.
- C. Un Palais grec du Ve s.
- D. Un musée de L'Égypte pharaonique.

73. Le Grand Chelem est constitué des tournois suivants :

- A. Les internationaux d'Australie.
- B. Les internationaux d'Allemagne.
- C. Les internationaux des USA.
- D. Les internationaux de Belgique.

74. Les prix Nobel de paix Africains sont :

- A. Frederik De Klerk.
- B. Desmond Tutu.
- C. Nelson Mandela.
- D. Abdoulaye Wade.

75. Jean Racine est l'auteur de :

- A. Britannicus.
- B. Attalie.
- C. Iphigénie.
- D. Andromaque.